

ALLOTISSEMENT:





L'UGICT et la CGT ont décidé d'intenter une action juridique en annulation de la délibération du 10 mars 2022 votée par le conseil d'administration du Sytral concernant l'allotissement du réseau TCL.

Ne pouvant le faire au nom de nos syndicats, ce sont deux camarades syndiqués CGT et UGICT des TCL qui soutiennent la démarche.

L'allotissement est l'aboutissement des logiques libérales les plus achevées en matière de marchandisation des services publics. Comme toute démarche libérale, celle-ci n'est jamais au profit des salariés, au bénéfice du service public et des usagers, mais dans le seul but de nourrir les appétits sanguinaires des multinationales des transports visant à accaparer les finances publiques.

Cet allotissement va forcément occasionner une augmentation des coûts pour la collectivité et c'est déjà le cas avec :

- La négociation d'un avenant, toujours pas signé, entre Keolis et le Sytral pour organiser l'entreprise afin de permettre son découpage. La négociation traine car cela a un coût non initialement prévu dans la convention;
- L'indemnisation par le Sytral des multinationales non retenues à hauteur de 2 millions d'euros ! Sachant que les multinationales françaises vont répondre aux deux DSP, ce sont déjà 4 millions d'euros de dépenses, sans parler des coûts supplémentaires occasionnés par l'analyse

Il ne reste alors que la masse salariale pour faire des économies ... Le modèle de « concurrence saine et juste » porté par le président d'Europe Ecologie Les Verts, c'est surtout et avant tout celui de la mise en concurrence des salariés.

LE SOCLE SOCIAL PROMIS N'EST QU'UNE ILLUSION, NON PÉRENNE DANS LE TEMPS ET NON GARANTI.

D'autant que le Président du Sytral ne répond à aucune de nos questions ou de nos sollicitations ... Il s'est pourtant cru obligé de nous rassurer à travers un courrier personnel mais sans apporter aucune garantie juridique !

La CGT et l'UGICT CGT affirment que le seul moyen de garantir un socle social durable dans le temps et de faire des économies est de passer en gestion directe (Régie, SPL).

De grandes métropoles ont fait ce choix (Marseille, Toulouse, Nice, Montpellier et dans la région Grenoble, Clermont-Ferrand) et le service public ne s'en porte que mieux!

- des offres, le suivi de l'exécution des contrats, ... Pour rappel, par suite de la reprise des compétences transports de la région et des autres collectivités du Rhône, l'effectif du Sytral a augmenté de près de 30%.
- ► La synergie et les effets de masse sur un seule entreprise seront perdus et engendreront des coûts supplémentaires : autant de fonctions supports (RH, Paie, HSE, Juridique, ...) que d'entreprises, autant de frais de siège que d'entreprises, autant d'assistances techniques que d'entreprises, ...

28 JUIN 2022

MANIFESTATION CONTRE LA MARCHANDISATION DES TRANSPORTS

Le 28 juin 2022 a lieu une réunion des Ministres Européens des Transports.

La CGT organise une manifestation des salariés du transport pour dénoncer les logiques libérales dans nos secteurs

Logiques qui détruisent les acquis sociaux des salariés et participent à leur mise en concurrence.

Nous appelons les salariés à se rendre à la manifestation à 13 heures aux Brotteaux pour dénoncer la politique du Sytral et son projet d'allotissement, aboutissement des politiques libérales européennes de marchandisation du transport de voyageurs.